

M. Malone: C'est cela. En ouvrant ce débat aujourd'hui, le ministre du Revenu national (M. Bussières) a laissé entendre que la société travaillerait au grand jour. C'est on ne peut plus faux. La société est créée de sorte qu'elle puisse toujours battre en brèche le Parlement. Elle constitue un écran entre le Parlement et les sociétés d'État existantes. Même si on soulève une objection légitime à la suite de l'inspection des sociétés d'État, le mécanisme que l'on nous propose n'est pas viable.

Le meilleur moyen d'obliger les sociétés de la Couronne à rendre des comptes consiste à créer un comité parlementaire spécial ayant le pouvoir de convoquer les sociétés de la Couronne sans l'intervention du ministre, de les assigner à comparaître pour témoigner sous serment et de prendre le temps nécessaire pour étudier leurs livres à fond, en toute légitimité. Cela pourrait peut-être se faire en collaboration avec les services du vérificateur général, comme le fait un comité du Congrès ou du Sénat aux États-Unis. Ce comité parlementaire pourrait passer les nouvelles sociétés de la Couronne au crible bien plus efficacement qu'une obscure nouvelle société de la Couronne qui est chargée de gérer toutes les sociétés de la Couronne mais qui ne nous permet pas de les surveiller en réalité.

D'après le projet de loi C-25, la CDIC peut acquérir jusqu'à 4 milliards. Par ailleurs, elle peut recevoir toute autre somme que le gouvernement lui attribue par le biais d'un crédit de un dollar. Pour le moment, elle peut accumuler jusqu'au dixième de notre déficit annuel pour les sociétés de la Couronne, sans crédit de un dollar.

Voyons un peu ce que représente cette somme de 4 milliards puisée à même les poches des contribuables. Si l'on disposait des billets de un dollar bout à bout, cette somme représenterait deux fois et demie la distance de Vancouver à Halifax. C'est la somme que l'on donne à la CDIC pour passer au crible et gérer toutes les autres sociétés de la Couronne, lesquelles permettraient au gouvernement de cacher son jeu, comme l'ont si bien dit ces vérificateurs généraux et surtout le dernier, Kenneth Dye.

En guise de conclusion, je dirai que je suis heureux d'entendre le gouvernement parler de la nécessité de privatiser les sociétés de la Couronne. Je ne suis toutefois pas dupe du tout de son opération de camouflage; en effet, à cause de l'organisation et du personnel qui existent, les sociétés de la Couronne proliféreront, et elles empièteront sur le marché libre et sur le droit d'acheter. Elles endetteront encore davantage les citoyens. Tout compte fait, ce n'est pas un organisme de protection mais un organisme destiné à voiler la vérité au Parlement et par conséquent aux Canadiens. J'espère bien que les députés de tous les partis se rallieront aux principes fondamentaux que nous essayons d'établir et qu'ils rejeteront ce projet de loi sous sa forme actuelle.

Le président suppléant (M. Herbert): Période de questions et commentaires de dix minutes. Débat.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots sur le projet de loi C-25, car je crois que ce débat nous donne une excellente occasion d'expliquer pourquoi notre pays se trouve dans une situation si déplorable. Je n'ai pas une vocation de prophète de malheur, mais je n'ai pas non plus l'intention de faire l'autruche en refusant de voir la situation telle qu'elle se présente.

C'est le principe de la libre entreprise qui a permis de bâtir notre pays. Bien des gens ont créé une entreprise par eux-

Corporation de développement des investissements—Loi

mêmes, même s'ils ne possédaient souvent presque rien. Ils avaient très peu d'argent, mais c'était le leur et ils avaient foi en leur entreprise. Grâce à leur travail acharné, ils ont connu la prospérité. Ce sont ces milliers de gens qui ont permis à notre pays de se développer.

Aujourd'hui, le principe de la libre entreprise semble chose du passé. Il est en effet difficile à quelqu'un d'investir son argent, car il doit obtenir l'approbation d'une multitude de commissions et d'organismes ce qui en soi est décourageant. Il n'est pas étonnant que notre pays compte deux millions de chômeurs. Nous n'en serions pas là si les Canadiens pouvaient investir leur argent, administrer leurs entreprises et assumer la responsabilité de leurs erreurs et de leurs succès, sans craindre l'intervention du gouvernement. Si nous avons tant de chômeurs, c'est en grande partie parce que le gouvernement essaie de mener nos affaires à notre place.

J'ai déjà donné certains exemples, mais je voudrais en reparler, parce que ce sont des cas très flagrants. Par exemple, la déduction pour amortissement était une excellente innovation dont l'objet était de reconnaître que les machines, par exemple, s'usent. Parce qu'elles s'usent avec le temps, il faut prévoir suffisamment d'argent pour remplacer ces machines un jour. C'est pourquoi nous avons établi la déduction pour amortissement, qui est un principe sain. Tous les pays où existe la libre entreprise le reconnaissent.

• (1550)

Qu'a fait le gouvernement à l'égard de la déduction pour amortissement? Il a établi un autre principe. Selon lui, la machine ne s'use pas durant la première partie de l'année, de sorte qu'il n'accorde aucune déduction pour amortissement la première année. Cette simple mesure a fait perdre leur emploi à des centaines de personnes, particulièrement dans l'est du Canada où on fabrique des machines agricoles et d'autres pièces. Je vois que le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) hoche la tête—du moins je l'entends hocher la tête. Je veux vous dire, monsieur le Président, qu'il devrait examiner les faits.

M. Evans: Vous devriez examiner vous-mêmes les faits.

M. Taylor: Il y a une agence dans ma circonscription qui a annulé la commande de sept moissonneuses-batteuses. Et ce n'est qu'une agence. Elle a annulé cette commande parce que les agriculteurs ont dit, une fois cette mesure prise: «Nous allons garder les nôtres. Nous allons nous contenter de nos vieilles machines ou faire faire le travail par d'autres.» Ainsi, sept moissonneuses-batteuses qui auraient été fabriquées dans l'est du Canada ne l'ont pas été. En multipliant ce chiffre par le nombre de marchands d'un bout à l'autre du pays, on commence à comprendre pourquoi la politique du gouvernement a suscité tant de chômage.

Et par ce projet de loi, le gouvernement aggrave encore la situation. Il crée une autre société qui est censée résoudre les problèmes du Canada. Il ne m'a pas encore été donné de voir une société porter remède aux problèmes du Canada et je ne m'attends pas à en voir. Si nous pouvions oublier bon nombre de ces sociétés, revenir aux simples principes de la libre entreprise et créer un climat où les gens investiraient leur argent, assumeraient la responsabilité de leurs pertes et, bien sûr, en